



DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE,
DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT
POITOU-CHARENTES

1 rue de la Goélette

86280 SAINT-BENOÎT

Tél. : 05.49.38.30.00 - Fax : 05.49.38.30.30

Mél. : drire-poitou-charentes@industrie.gouv.fr

<http://www.poitou-charentes.drire.gouv.fr/>



Saint-Benoît, le 24 mai 2006

Développement industriel et technologique

CM/FS

Affaire suivie par : Cédric Meder

Monsieur le Directeur,

Le 1^{er} juillet 2006, la directive européenne RoHS, qui limite l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, entrera en vigueur. Pour vous préparer à ce changement majeur, vous avez participé fin 2005 à un questionnaire d'évaluation de vos besoins.

**75 % d'entre vous ont souhaité avoir des informations sur
l'impact de la mise en place de la directive RoHS.**

Les attentes des entreprises régionales ont été approfondies par la DRIRE Poitou-Charentes en début d'année. Les entretiens menés dans le cadre de cette enquête ont permis de mettre à jour des besoins importants d'ordres réglementaire, technique, économique et organisationnel. Ce travail a mis en évidence une attente forte de nombreux industriels pour être **informés et guidés** sur ce sujet.

Deux types de besoin ont été identifiés :

- Une information sur l'application de la directive (champ d'application, responsabilité, etc.) mais aussi sur l'impact économique et sur les positions des donneurs d'ordres.
- Une information méthodologique sur la mise en place de la directive RoHS avec une information de l'impact technique et économique.

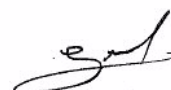
Nous vous proposons d'échanger sur ces deux problématiques lors d'une matinée pour identifier les actions concrètes qui pourraient être menées en coordination avec les services de l'Etat. Nous nous réunirons pour cela le :

Vendredi 16 juin 2006 de 9h30 à 12 h
à la DRIRE Poitou-Charentes
1, Rue de la Goélette
86280 Saint Benoît

« RoHS, qu'est-ce que ça change ? »

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour le Directeur,
Le Chef de la division
Développement industriel et technologique,



Benjamin GAREL

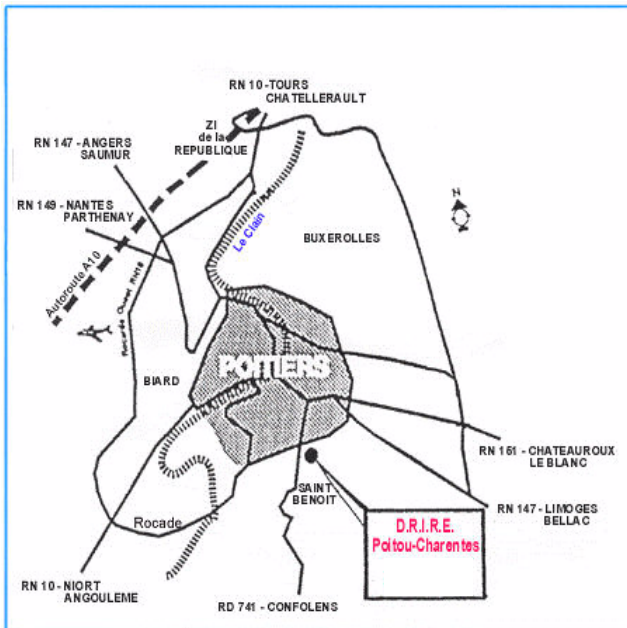
« RoHS , qu'est-ce que ça change ? »

Vendredi 16 juin 2006
DRIRE Poitou-Charentes à St Benoît (86)

Programme

- 9h 30 – 9h 45 : Accueil des participants
- 9h 45 – 10h 45 : Présentation et information sur la directive 2002/95/CE (RoHS)
par M. Thierry RIMBON de la DGE (Ministère de l'Economie, des Finances
et de l'Industrie)
- 10h 45 – 11h 45 Présentation de la démarche de la mise en place de la directive
par M. Marc DUS de SERMA TECHNOLOGIES (Société spécialisée en conseil
et expertise en électronique)
- 11h 45 – 12h 00 Actions possibles pour aider à la mise en place de cette directive
- 12 h 00 : Cocktail

Plan d'accès à la DRIRE Poitou-Charentes : 1 rue de la Goélette – 86280 ST BENOIT



(05.49.38.30.21)

Inscription avant le 8 juin 2006

Pour organiser au mieux cette réunion, je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence en nous retournant cette lettre par télécopie au **05.49.38.30.39** à l'attention de **Françoise Servais** ou par mail à francoise.servais@industrie.gouv.fr

Nom et prénom: courriel :

.....

Qualité :

Entreprise :



Participera



Ne participera pas